

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 36 (1990)

**Heft:** 17

**Vorwort:** Editorial : demain, le nouveau Messager suisse : aidez-nous à le bâtir

**Autor:** Jonneret, Pierre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## EDITORIAL

par Pierre Jonneret

# Demain, le nouveau Messager Suisse. Aidez-nous à le bâtir.

Le magazine que vous lisez en ce moment et dans lequel est inséré cet encart s'appelle "La Revue". Cette publication est rédigée conjointement par le Département Fédéral des Affaires Etrangères et le Secrétariat des Suisses de l'Etranger à Berne. Il s'agit d'une édition unique, de caractère mondial, qui est envoyée à tous leurs ressortissants par les délégations consulaires de Suisse sur les cinq continents.

Le "Messager Suisse", dont la rédaction est établie à Paris, est une publication différente destinée aux Suisses des pays francophones et plus particulièrement aux Suisses établis en France. Ces derniers ont en effet des problèmes particuliers par rapport à d'autres Suisses à l'étranger du fait, notamment, du voisinage des deux pays et des accords particuliers que leurs gouvernements respectifs ont conclus. Il appartient au "Messager" d'être le véhicule des informations et études

appropriées tout en étant, en même temps, l'écho des activités et préoccupations d'une communauté des Suisses à l'étranger représentant près de 30% de notre émigration totale.

L'activité des Suisses vivant en France touche à tous les domaines : commerce, industrie, théâtre, cinéma, arts plastiques, agriculture, artisanat et professions libérales y compris les professions de santé. Le "Messager" s'efforce d'être le reflet de ces différentes facettes. Ses rubriques régulières sont nombreuses et sa revue de presse, par exemple, apporte à tous, canton par canton, ce qu'on ne peut guère trouver dans les kiosques.

Le "Messager" se transforme : nouveau format, nouvelle mise en page, comme le montre ce fac-similé, mais aussi nouveau contenu. D'une revue de caractère familial, les circonstances nous obligent à passer au stade d'une véritable revue d'information. Chronique fiscale et juridique, mais aussi chroniques sur les affaires fédérales, la position des partis et pouvoirs organisés de notre pays sur les grandes options qui nous confrontent, à l'intérieur comme à l'extérieur, auront désormais la place de choix dans nos colonnes.

Les Suisses à l'étranger vont voter par correspondance dès 1992. Ils redeviennent ainsi ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être en leur cœur : des citoyens à part entière. Pour exercer leurs droits de façon conséquente, il leur appartient de recevoir une information adaptée aux circonstances propres de leur lieu de résidence. C'est ce qu'offre le "Messager Suisse" aux citoyens de notre pays résidant en l'hexagone.

Le "Messager Suisse" est servi sur abonnement. Ses parutions (pour l'instant 7 par an... mais nous allons passer rapidement à la vitesse supérieure) complètent "La Revue" par une information personnalisée au cas de chaque Suisse en France et, si les abonnements le justifient, à ceux résidant dans les autres pays francophones ou utilisant la langue française.

Abonnez-vous, faites abonner vos amis, offrez un abonnement à des isolés. Notre avenir est entre vos mains. Nous savons que nous pouvons compter sur vous. Notre journal est une grande famille. Les services qu'il va apporter à ses amis (voyages, lecture, disques, spectacles) vont en faire un petit univers où tous seront concernés.

A bientôt, donc.

## LE MESSAGER SUISSE

**Editeur** Fédération des Sociétés Suisses de Paris **Directeur de la Publication** Pierre Jonneret **Rédaction** Francine Bruhin **Administrateur** Willy Bossard

**Comité de Rédaction** Nicole Bodmer, Florence Piguet, Philippe Alliaume, André Grasset, Edmond Leuba, Robert Haas, Alain Marie, Willy Bossard, Philippe Brochard, Pierre Jonneret, Francine Bruhin **Collaborateurs** Danièle Dubacher, Edmond Leuba, Philippe Alliaume, Norbert Fuchs, Pierre Jonneret, Francine Bruhin **Siège Social** 10, rue des Messageries. 75010 Paris.

Téléphone : 45.23.29.57. Fax : 47.70.13.29 **Maquette** atelier creatio. Christophe Meier. 1, place de la République. 30250 Sommières. Téléphone : 66.80.96.66

**Abonnement** FF 140,- (France métropolitaine) et FF 150,- (TOM/DOM et autre pays) **Service des abonnements** D.I.P. 70, rue Compans. 75940 Paris CEDEX 19.

Téléphone : 42.00.33.05 **Publicité** s'adresser au siège **Imprimeur** Offset Avenir. 8, quai de la Fontaine. 30900 Nîmes

"Le Messager Suisse" n'est pas vendu au numéro mais par abonnement.

© Reprint autorisé après accord de la Rédaction du Messager Suisse.